



# Association Paas Neere

Route du Parc 7 – 3963 Crans-Montana

Aide à l'enfance défavorisée à  
Ziniaré-Burkina Faso



## Parrainer un enfant

Parrainer un enfant défavorisé dans un pays en développement est plus qu'une aide ponctuelle : c'est un geste de solidarité et de partage responsable et pérenne.



**PARRAINER un ENFANT, c'est lui permettre de bénéficier :**

- ♥ Inscriptions, tenues, fournitures scolaires,
- ♥ Logement, nourriture
- ♥ Soins médicaux
- ♥ d'une aide solidaire qui allie partage et échange pour la vie !

**Pour 50 chf ou euros par mois**

**Vous** pouvez devenir acteur d'un projet humanitaire et offrir à un enfant les moyens de construire son avenir.

**Vous** prenez la décision de vous investir personnellement dans la vie d'un enfant dans le besoin.

Des nouvelles régulières vous permettront de mieux connaître la vie quotidienne, l'évolution et les progrès de ces jeunes élèves par nos nouvelles mensuelles.

## COMMENT PARRAINER UN ENFANT ?

Afin de mettre en place les modalités de parrainage, les seuls renseignements à fournir sont vos coordonnées, à savoir vos noms et adresse et la durée de votre parrainage qui pour des raisons de suivi sera de 2 ans, 5 ans ou plus.

Le montant peut être versé mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement à votre convenance.

## Parrainer un enfant, cette idée vous séduit ?

N'hésitez pas à remplir le coupon et à nous le retourner par mail et à en parler autour de vous !

Le montant du parrainage est à verser sur le compte bancaire :

Banque Raiffeisen Sion et Région - 1950 Sion  
Association Paas Neere  
IBAN / N° compte : CH40 8080 8007 8468 9557 3  
BIC/SWIFT : RAIFCH22572

## LE BIENFAIT N'EST JAMAIS PERDU !

-----

Engagement pour un parrainage :                    2 ANS                    5 ANS                    Merci d'entourer votre durée

Nom                    : .....

Prénom(s)           : .....

Adresse                : .....

NPA – Localité      : .....

Adresse mail        : .....

Tél.                    : .....

Montant du parrainage 50.00 CHF ou Euros par mois

Paiement :

mensuel 50.00 CHF/€    trimestriel 150.00 CHF/€    semestriel 300.00 CHF/€    annuel 600.00 CHF/€

Merci d'entourer le mode de paiement choisi

A remettre lors des rencontres annuelles dans votre région ou par retour de courriel

Adresse mail : paasneere@gmail.com

ou par courrier à :

M. Jean-Claude Bourdin  
Batterie Villageoise 35  
Rue de l'Eglise 6  
1987 Hérémente